

Compte rendu du conseil municipal du 17 janvier 2012

Personnes présentes: Daniel BELIN, François FUCHET, Sébastien GOGNIAT, Eric JURY, Georges LACOUR, Jean Luc LESAVRE, Raymond MONTAGNE, Martine NIVOST, Jacky PERRET, Philippe WATTEAU, Christelle ROBERT.

Personnes absentes : Martine COSTA-REDOL, Brigitte DUBOIS.
Laurent NIGAUD a donné pouvoir à Jean Luc LESAVRE.

Secrétaire de séance : Christelle ROBERT.

1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 20 décembre 2011 :

Aucune observation n'étant faite, le compte rendu est approuvé.

2) Dotation d' Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2012 :

Le coût des travaux d'aménagement de la Mairie est estimé à 142 000.00 € HT.

Une délibération est prise pour une demande de subvention au titre de la DETR.

3) Schéma directeur et zonage d'assainissement, dossier d'enquête publique :

Des études d'installation d'assainissement collectif ont été effectuées pour différents hameaux :

Concernant Les Chevreaux, Les Jacquelines et Les Rippards, le coût des travaux envisagés serait supérieur à 15 000 € par maison et n'est donc pas éligible aux critères de subventions du Département.

Le Chemin du Point de Vue en tenant compte des terrains éventuellement constructibles et l'Etang Neuf à partir de la sortie de Bouvier sont quant à eux raccordables au réseau existant à des coûts acceptables.

Sur ces bases, le conseil donne son accord pour la mise en place d'une enquête publique (durée 3 mois), qui sera menée par le SIVOM de Brandon et fera l'objet d'une nouvelle délibération du conseil afin de valider la carte de zonage.

4) Projet de fusion des Ecole Maternelle et Ecole Primaire de Saint Firmin :

Suite à l'évolution croissante de l'effectif des écoles qui est pour l'année scolaire 2011/2012 de :

- maternelle : 29 élèves (14 petits, 9 moyens et 6 grands) avec 10 nouveaux petits prévus à la rentrée de septembre 2012,
- primaire : 43 élèves du CP au CM2,

l'éducation nationale préconise de fusionner l'école maternelle et l'école primaire afin de faciliter l'organisation des différentes classes chaque année en fonction du nombre d'élèves. Cette nouvelle école comprendrait 3 classes comme actuellement.

Pour l'année scolaire 2012/2013, les 9 grands de maternelle iraient le matin en classe avec les CP et l'après midi en maternelle. Les enseignants demandent l'installation de jeux dans la cour de récréation pour les grands de maternelle lorsqu'ils seront avec les CP.

Les 2 lignes téléphoniques (primaire et maternelle) seront conservées.

Les ATSEM pourront éventuellement assister M. BIECHY pour la classe de CP.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de fusion entre les écoles maternelle et élémentaire et décide de dénommer le nouvel établissement " école primaire de Saint Firmin ".

Mme Isabelle CONCHON en sera la directrice à compter du 1^{er} septembre 2012.

5) Etude Village Avenir :

Une rencontre avec l'ATD - Agence Technique Départementale et le CAUE - Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement concernant l'Etude Village Avenir a permis de retenir le périmètre d'étude suivant :

- Ecoles : amélioration stationnement, garderie, toilettes, sécurité, préau ainsi que la création d'un appartement à la place de la garderie.
- Aménagement du bourg.
- Virages de Bouvier : embellissement.
- Parking de la salle André Blondeau : aménagement.
- Lotissement à la sortie de Bouvier.
- Salle de Bouvier : quelle utilisation ?

Une consultation sera effectuée prochainement en 2 étapes :

1) Sélection de 3 cabinets d'étude à partir des candidatures reçues.

2) Choix du cabinet retenu après audition individuelle des cabinets sélectionnés et présentation détaillée de leur méthodologie et de leurs références.

Cette étude permettra de chiffrer différentes solutions pour les sujets traités et définir des priorités pour des réalisations à programmer dans les années à venir.

6) Création de la compétence OPAH à la communauté de communes " Autour du Couchois" :

OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui concerne l'attribution de subventions pour la réalisation de travaux dans des habitations anciennes.

Cette opération vise à lutter contre l'habitat indigne et dégradé, la précarité énergétique, ainsi qu'à aider l'aménagement suite à une perte d'autonomie ou à un handicap.

La durée de l'OPAH se situe entre 3 et 5 ans.

Aides et conditions :

Des réunions d'information seront organisées dans les villages pour présenter l'opération et aider à monter les dossiers si besoin.

Un diagnostic préalable sera effectué sur tout le territoire concerné.

Des subventions accordées sous conditions (plafond) peuvent atteindre 50% du coût des travaux (prêt 0%).

Le conseil municipal accepte la prise de cette compétence par la communauté de communes « Autour du Couchois ».

7) Travaux :

- **Les Chevreaux** : les panneaux sont installés, la vitesse est limitée à 70 dans l'agglomération.
- **SAINT FIRMIN** : les panneaux d'agglomération ont été déplacés, la vitesse est limitée à 50 en agglomération.
- Délibération est prise pour demander au Département la limitation de la vitesse à 70 km /h du chemin du Menhir à l'entrée de Bouvier (zone hors agglomération).
- **Chemin piéton**: les lignes seront enterrées dans la semaine à venir, le chemin est nivelé. Les lampadaires et potelés seront mis en place fin janvier.
- **Chicane** : elle est en cours d'installation, la priorité est donnée aux voitures venant du bourg.
- **Carrefour du Point de Vue** : il est proposé de mettre en place deux stops pour couper la vitesse derrière l'école.

8) Urbanisme

Déclaration préalable :

M. Christian DAMBRIERE : ouverture de fenêtres.

M. Sébastien PLANTARD : extension de son habitation.

9) Point poubelles :

- Il est demandé de tracer au sol les emplacements des containers du cimetière,
- Des Chevreaux à Bouvier, le camion de ramassage passe dans les 2 sens, les containers peuvent donc être placés du côté des maisons afin d'éviter aux habitants de traverser la départementale.

10) Questions diverses :

- Le loto organisé par l'association de la cantine scolaire se déroulera le 11 mars 2012 à la salle André Blondeau. La participation de la commune consiste à la gratuité de la location, chauffage et électricité à la charge des organisateurs.
- La compagnie théâtrale DIVADELKO cherche à donner des cours de théâtre d'improvisation. Ces cours seraient donnés à une quinzaine de personnes (durée 2 heures). Ils demandent à la commune la mise à disposition d'une salle le mercredi de 19 à 22 H, la salle du Temps Libre leur sera proposée sous condition que la salle soit rendue propre. En échange, la Cie DIVADELKO propose de venir animer les fêtes d'école, soirées, etc...gratuitement.
- ADSL : suite à l'appel à projet lancé par le Conseil Général concernant l'ADSL, les appels d'offres seront lancés sur le premier trimestre 2012.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.